

LES ÉTATS À L'ÉPREUVE DE L'ÉCONOMIE-MONDE DE LA COCAÏNE

MICHEL GANDILHON



Michel Gandilhon est chargé d'études au pôle Trend (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies). Il s'intéresse notamment aux questions liées à la géopolitique des drogues et coordonne la revue *Drogues, enjeux internationaux*. Il a publié une histoire des FARC¹.

Un spectre hante le monde, celui des trafics illicites. Le trafic de la cocaïne constitue incontestablement aujourd'hui l'un des plus importants facteurs de déstabilisation des ordres étatiques. Sur le continent américain, la situation est devenue tellement grave qu'au début 2011 un certain nombre de personnalités, dont d'anciens chefs d'État comme Fernando Henrique Cardoso (Brésil) et César Gaviria (Colombie), ont demandé aux Nations unies de remettre en cause le paradigme répressif – plus connu sous le syntagme de « guerre à la drogue » – qui les guide depuis les déclarations du président Richard Nixon en 1971².

Quarante ans après, à l'heure des bilans, la situation n'est en effet guère brillante et probablement pire que jamais. Ainsi, certaines estimations font état d'un chiffre d'affaires mondial des drogues illicites qui s'élèverait à 500 milliards de dollars, dont 50 milliards pour la seule cocaïne³. S'agissant de cette substance, la mobilisation, depuis 2000, des États-Unis sous la forme du plan Colombie – ce pays en est le premier producteur mondial – n'a abouti, par un effet de vases communicants, qu'à la dissémination de la production de cocaïne vers la Bolivie et le Pérou. Les succès remportés dans les années 1990 contre les grands cartels de Medellín et Cali se sont quant à eux révélés en partie illusoire tant ils ont favorisé l'hégémonie des organisations criminelles mexicaines, dont la puissance est susceptible de défier ouvertement les États de la région et dont l'implantation va jusqu'à l'Europe en passant par l'ouest de l'Afrique. Pour bien comprendre les enjeux décisifs que pose cette nouvelle économie-monde⁴ pour la gouvernance des États, un retour

1 | *La Guerre des paysans en Colombie. De l'autodéfense agraire à la guérilla des FARC*, Les Nuits rouges, 2011.

2 | Le président américain avait alors désigné la drogue comme l'« ennemi numéro un » des États-Unis.

3 | Antoine Reverchon, « Les nouveaux marchés du crime organisé », *Le Monde*, 1^{er} mars 2011.

4 | « Économie-monde : [...] système dont les liaisons internes sont assez fortes pour qu'il soit doté d'une unité qui lui permet d'être cohérent, autonome et suffisant », in Jean-Paul Piriou, *Lexique de sciences économiques et sociales*, La Découverte, coll. « Repères », 2004.

sur l'origine, à la fin des années 1970, du trafic de cocaïne est nécessaire afin, dans un second temps, d'examiner comment il a pris possession de la région andine puis de l'Amérique centrale avant de se déployer vers l'Europe en contaminant le continent africain, semant sur son passage la désolation sous la forme de guerres civiles qui ne disent pas leur nom.

AU COMMENCEMENT ÉTAIENT LES ANDES

Au contraire du pavot, plante à la base de la production d'héroïne, dont la culture se retrouve sur les quatre continents, le cocaïer s'épanouit exclusivement aujourd'hui dans trois pays andins d'Amérique du Sud : le Pérou, la Bolivie et la Colombie. Cette région du monde est en effet la seule où se déploie la feuille de coca, matière première à partir de laquelle le chlorhydrate de cocaïne est produit. En 2010⁵, la production mondiale de cocaïne s'élevait à 865 tonnes. La Colombie, en dépit de l'investissement des États-Unis, via notamment le plan Colombie, demeure le premier producteur mondial (450 tonnes) talonnée de plus en plus près par la Bolivie (113 tonnes) et le Pérou (30 tonnes). En dix ans, il apparaît finalement que la production globale de cocaïne est restée relativement stable pour tourner officiellement autour de 1 000 tonnes.

Ce qui a changé pendant la décennie, ce sont les ordres de grandeur entre les trois pays andins. Si l'effort répressif, fondé sur l'éradication des cultures de coca et porté sur la Colombie à la fin de la décennie des années 1990, a abouti à une réduction de la production dans ce pays, la hausse de la production au Pérou et en Bolivie l'a largement compensée. Ces deux pays deviennent ainsi au fil des ans des producteurs importants alors qu'ils avaient longtemps été subordonnés, dans la division régionale du travail, au rôle de fournisseur de matière première, c'est-à-dire de pâte base⁶, pour les laboratoires implantés en Colombie et contrôlés majoritairement par les cartels de Cali et de Medellín.

DES ÉTATS FAIBLES DÉFIÉS PAR LES NARCOTRAFIQUANTS

Aujourd'hui, sur le continent sud-américain, le paysage de la production de cocaïne apparaît donc beaucoup moins cohérent et organisé qu'à la fin des années 1970. Les premiers efforts déployés, à cette époque, par les États-Unis pour briser la chaîne de production de la cocaïne en empêchant la pâte base d'arriver dans les laboratoires colombiens ont conduit, dans un premier temps, au fait que la Colombie s'est mise à cultiver massivement la coca sur son propre territoire tandis que, dans un second temps, la Bolivie et le Pérou, privés de débouchés pour leurs produits, se sont également mis à fabriquer eux-mêmes de la cocaïne.

5 | UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime), *World Drug Report 2010*, New York, 2010.

6 | La pâte base est le produit intermédiaire obtenu à partir des feuilles de coca. Il se présente sous la forme d'une pâte brune qui est ensuite transformée, à l'aide de différents produits chimiques, en poudre blanche.

Ces phénomènes, tout au long des années 1980, ont favorisé le renforcement d'acteurs criminels et politiques importants susceptibles de défier largement des États traditionnellement faibles.

En Colombie, notamment, l'essor des plantations de coca a permis à la guérilla d'inspiration stalinienne des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), qui végétait depuis les années 1960, époque de leur fondation, dans une marginalité politique certaine, de monter en puissance en s'érigeant en protectrice des plantations exploitées notamment par les petits paysans et en s'investissant progressivement à tous les stades du processus de production de cocaïne. À leur apogée, à la fin des années 1990, les plantations de coca en Colombie atteindront ainsi près de 160 000 hectares, permettant d'alimenter largement les laboratoires fabriquant le chlorhydrate. Face à la montée en puissance des FARC, tout au long des années 1990, se créeront en réaction des groupes paramilitaires, les AUC (Autodéfenses unies de Colombie). Destinés à suppléer une armée nationale de toute façon traditionnellement faible dans ce pays, ces groupes se financeront eux-mêmes en ayant recours à la production de cocaïne. Ils s'investiront d'autant plus dans ce secteur que la défaite du cartel de Medellín au début des années 1990, lancé dans une guerre frontale contre l'État colombien, similaire à celle menée aujourd'hui au Mexique par les cartels mexicains, laissait un vide immense qui ne demandait qu'à être comblé. Si aujourd'hui, grâce aux milliards de dollars déversés par les États-Unis pour renforcer l'armée colombienne et restaurer le monopole de la violence étatique, l'État colombien a retrouvé une certaine autorité, la question de la criminalité est très loin d'être réglée.

En effet, malgré les accords de démobilisation signés entre les paramilitaires et le gouvernement d'Álvaro Uribe et les défaites militaires importantes infligées aux FARC, la situation en Colombie demeure extrêmement inquiétante. On estime ainsi que les groupes paramilitaires « mafieux » rassemblent encore une dizaine de milliers de membres⁷, tandis que les FARC mobilisent entre 6 000 et 9 000 combattants. Tous ces acteurs se livrent encore aujourd'hui à des guerres acharnées pour le contrôle des routes d'exportation de la cocaïne, notamment vers la côte pacifique, qui longe la Colombie à l'ouest, avec pour résultat des morts par milliers et des réfugiés par centaines de milliers⁸. En outre, dans certaines villes du pays, la défaite des grands cartels a laissé place à des organisations plus petites et plus souples, les *cartelitos*, qui se sont placées en partie sous la coupe des grandes organisations mexicaines assurant l'exportation de la cocaïne vers le grand marché nord-américain. Ces « petites » organisations sont un facteur du regain d'homicides que connaît une ville comme Medellín⁹ depuis quelques années, alors qu'on

7 | Camilo González Posso, *Informe sobre narcoparamilitares* en 2010, Instituto de Estudios para el Desarrollo y la Paz, Bogotá, 2011.

8 | Sur la guerre menée dans le département du Narino, bordant l'océan Pacifique, entre les FARC, les paramilitaires et l'armée, voir le livre de Christine Renaudat et Vincent Taillefumier, *Les Tribulations d'un gramme de coke*, Florent Massot Éditions, 2011.

9 | En 2010, le taux d'homicides par habitant était de 94 pour 100 000, un des plus élevés au monde. Voir « Les gangs de Medellín n'en finissent pas de s'affronter », AFP International, 20 août 2010.

10 | Rodolfo Perez, « Chronique de Bolivie : coca, cocaïne et pouvoir », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 69, été 2008.

11 | Le Sentier lumineux a été responsable d'une guerre civile qui, entre 1980 et 2000, a provoqué la mort de près de 70 000 personnes dans le pays. Voir la note d'alerte du DRMCC (Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines) de l'Institut de criminologie de Paris-II, « Sentier Lumineux : le grand retour. Guérilla idéologique ou cartel déguisé ? », par Serge Leteur, mai 2009.

12 | « Pérou et Équateur luttent contre les tentacules du cartel de Sinaloa », AFP International, 7 janvier 2011.

la croyait pacifiée depuis la défaite de l'organisation de Pablo Escobar en 1993. Cette situation a conduit le nouveau président de la République, Juan Manuel Santos, élu en 2010, à critiquer la dimension exclusivement répressive de la lutte contre le narcotraffic pour mettre en avant les sous-bassements sociaux de la guerre qui déchire son pays, notamment l'incroyable répartition inégale des terres qui caractérise les campagnes de Colombie.

En Bolivie, l'arrivée au pouvoir en 2005 d'un syndicaliste investi dans la défense des petits paysans producteurs de coca, Evo Morales, est également venue troubler l'ordonnancement fragile de la « guerre à la drogue ». Au nom des traditions millénaires de sa consommation dans l'aire andine, le gouvernement indigéniste a reconnu la coca et autorisé une production légale destinée à favoriser une filière industrielle autour de la plante. La coca a même été reconnue dans la nouvelle Constitution adoptée par référendum en 2008, à l'article 385 : « L'État reconnaît la coca originaire et ancestrale comme patrimoine culturel, ressource naturelle renouvelable de la biodiversité de Bolivie et facteur de cohésion sociale. La revalorisation, la production, la commercialisation et l'industrialisation seront régies par la loi¹⁰. » La loi bolivienne prévoit donc une culture légale de la plante, notamment dans les provinces du Yungas et de Chapare, sur une superficie qui ne doit pas excéder théoriquement 12 000 hectares. Cependant, depuis quelques années, la maîtrise de la situation semble échapper de plus en plus au gouvernement d'Evo Morales. Certains producteurs ne respectent pas les quotas légaux de production et tendent à agrandir leurs superficies, notamment au détriment des réserves indiennes. Une partie des récoltes est transformée en pâte base, laquelle finit dans les laboratoires des narcotrafiquants et des bandes criminelles. Ainsi, depuis 2000, les superficies illégales de coca ont plus que doublé en Bolivie, passant de 15 000 à près de 31 000 hectares, tandis que sur la même période la production de cocaïne passait de 43 à 113 tonnes.

Le processus est similaire au Pérou où les superficies de coca et la production de cocaïne repartent à la hausse depuis dix ans sur fond de réactivation de la guérilla maoïste du Sentier lumineux qui finance une bonne partie de ses activités grâce au trafic de cocaïne¹¹. En outre, il semble que le plus puissant cartel mexicain, le cartel de Sinaloa, soit désormais bien implanté dans le pays où il financerait des groupes armés à la frontière de l'Équateur¹². La concentration des efforts des États-Unis sur la Colombie a donc favorisé la réémergence de la narcocriminalité en Bolivie et au Pérou et son essaimage en Équateur et au Venezuela. Et bien qu'elle n'ait pas encore atteint un niveau critique, la dynamique enclenchée depuis dix ans est inquiétante.

DANS LE CORRIDOR CENTRE-AMÉRICAIN : DES ÉTATS CONCURRENCÉS PAR LES CARTELS

Si la situation dans les trois pays andins est, à des degrés divers, alarmante du point de vue de la sécurité publique, que dire de celle qui prévaut actuellement au Salvador, au Guatemala et surtout au Mexique ? Actuellement, la violence liée au trafic de cocaïne y atteint des niveaux sans précédent et prend la forme de véritables guerres, faisant même plus de victimes que des conflits dits « classiques » : « [...] les combats entre gangs rivaux et avec la police et l'armée ont fait 25 000 morts depuis 2006, soit six fois plus que cinq ans de guerre en Irak¹³... »

Le malheur de ces pays réside bien sûr dans leur situation géographique qui en fait une zone de passage de la cocaïne exportée vers le nord du continent, laquelle a été de plus en plus utilisée par les trafiquants lorsque les États-Unis ont accentué leur surveillance de la mer des Antilles, rendant le trafic maritime et terrestre de plus en plus difficile. En outre, la défaite des cartels colombiens a permis aux organisations criminelles mexicaines de prendre le relais pour se situer au niveau le plus lucratif de la chaîne de l'économie de cocaïne : la commercialisation et le contrôle des marchés des principales métropoles américaines. Tout ce processus, enclenché depuis quinze ans, à mesure du grossissement des organisations criminelles, est allé de pair avec le délitement des États situés sur les zones de passage de la cocaïne.

DÉSERTION, CORRUPTION, GUERRE CIVILE : UNE SOUVERAINETÉ ÉTATIQUE MORCELÉE

Aujourd'hui, des pays comme le Guatemala, le Salvador et surtout le Mexique connaissent une sorte de « colombianisation » avec des situations de quasi-guerre civile entre les forces de l'ordre et les gangs de trafiquants. La situation est telle au Mexique que certains spécialistes américains de stratégie militaire, comme William S. Lind, considèrent même l'État mexicain comme un « État failli », possédant en apparence tous les attributs de la souveraineté, mais ressemblant dans les faits à une sorte de « village Potemkine¹⁴ ». Par ailleurs, certains experts du Pentagone¹⁵ estiment le nombre d'hommes de main (*sicarios*) susceptibles d'être mobilisés par les différents cartels qui se partagent pacifiquement ou violemment le marché de la cocaïne à près de 100 000, soit une force presque équivalente à celle de l'armée qui compte 130 000 soldats. Plus de 100 000 personnes, donc, dotées de l'armement le plus moderne, capables de défier frontalement les forces de l'ordre, voire de les vaincre, par l'intimidation le plus souvent, comme c'est le cas dans certaines

13 | Mickaël R. Roudaut, « Géopolitique de l'illicite : la nouvelle main invisible », *Diplomatie*, n° 50, mai-juin 2011.

14 | « Le Mexique, État failli », *Spacewar*, 5 juin 2008, disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://contre.info/prnart.php3?id_article=2047.

15 | Sara A. Carter « Mexique : les cartels de la drogue seraient forts de 100 000 soldats », *Washington Times*, 3 mars 2009.

municipalités où les autorités policières soucieuses de lutter contre le narcotrafic sont obligées, sous la menace de représailles, de démissionner.

En outre, depuis quelque temps, les phénomènes de désertion dans la police et l'armée se multiplient. Ce sont des unités entières des forces de l'ordre qui passent du côté du crime organisé, attirées par l'argent et des activités autrement plus lucratives que les rackets qui améliorent d'ordinaire les soldes peu attractives des fonctionnaires. Certains soldats perdus vendent ainsi leurs services aux cartels les plus puissants. Dans les années 1990, le cartel du Golfe, qui contrôle aujourd'hui la région orientale située sur le golfe du Mexique, a recruté des militaires, eux-mêmes formés aux États-Unis pour lutter contre les cartels. Regroupés aujourd'hui sous l'appellation Zetas¹⁶, ces anciens militaires forment une armée de 4 000 hommes et travaillent désormais pour leur propre compte. Les Zetas ont récemment étendu leur influence jusqu'au Guatemala et au Salvador où ils ont mis sous leur coupe les Maras, gangs qui regroupent environ 30 000 jeunes délinquants salvadoriens. Aujourd'hui, le Salvador, dix ans après la fin de la guerre civile qui opposait la guérilla de gauche du FMLN (Front Farabundo Martí de libération nationale) et l'État, connaît sur son sol le taux d'homicides par habitant le plus élevé au monde¹⁷.

Quoi qu'il en soit, au Mexique, la situation a obligé le gouvernement de Felipe Calderón à mobiliser l'armée contre les cartels et les bandes criminelles : 50 000 hommes environ sont dédiés aujourd'hui à ce qu'il faut bien appeler une guerre qui ponctionne le quart du budget du pays. Ce développement exponentiel de la violence est arrivé à un point tel que les États-Unis, inquiets de voir leur voisin direct et la treizième puissance économique de la planète sombrer dans le chaos, s'investissent de plus en plus dans la lutte contre les cartels. Ainsi, le Mexique a été classé en troisième position derrière l'Iran sur la liste des pays susceptibles de menacer la sécurité nationale américaine. L'administration de Barack Obama, lors d'un sommet organisé en août 2009 avec le gouvernement mexicain à Guadalajara, a annoncé conjointement avec le Canada un plan spécial de soutien de 15 millions de dollars, destinés à la formation de la police mexicaine. Ce plan s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de l'initiative dite « de Mérida », votée en 2008 par le Congrès, sous la présidence de George W. Bush, qui octroyait 1,4 milliard de dollars sur trois ans au Mexique pour lutter contre le narcotrafic. Cependant, ces moyens considérables n'ont pas encore donné leur pleine mesure, comme l'actualité le démontre quotidiennement au Mexique : en mai 2011, le nombre d'homicides liés aux narcotrafics depuis le début de l'année s'élevait à 3 000 morts supplémentaires. Et les cartels approfondissent leur implantation sur les marchés illicites des drogues des grandes villes américaines :

16 | Xavier Raufer
« Les Zetas. Le
monstre créé par
Washington va-t-il
proliférer ? »,
Diplomatie, hors-série
n° 11, avril-mai 2010.

17 | En 2009,
72 pour 100 000
habitants contre
moins de un pour
un pays comme
la France.

d'Anchorage en Alaska à Atlanta en Géorgie, 230 villes seraient touchées par l'activité du crime organisé mexicain, lequel y contrôlerait le marché de gros, voire de détail.

L'ELDORADO EUROPÉEN EN LIGNE DE MIRE

Si le continent américain est de loin le plus touché par les phénomènes criminels relatifs à la production et à la circulation de la cocaïne, d'autres régions du monde sont dans la ligne de mire des trafiquants de drogues. Depuis le milieu des années 1990, les exportations de cocaïne se sont réorientées en direction de l'Europe où la consommation connaît une croissance ininterrompue depuis quinze ans¹⁸, au point qu'elle s'apprête aujourd'hui à rattraper les États-Unis en termes d'importance du marché. Dans cette nouvelle donne, l'Afrique de l'Ouest est désormais une zone de transit pour la cocaïne acheminée vers le Vieux Continent. Pour les cartels latino-américains, le développement des routes africaines constitue un enjeu important afin de contourner les mesures de sécurité qu'a prises l'Union européenne en vue de contrôler l'accès au continent via l'Atlantique par le Portugal. L'Ouest africain et le Maghreb sont donc devenus des zones permettant, après la traversée de la Méditerranée, d'atteindre l'Espagne, aujourd'hui la principale zone de stockage de la cocaïne en Europe. Selon les données publiées par l'ONU DC, le volume de cocaïne qui transite dans la région s'élèverait à une cinquantaine de tonnes. Depuis 2005, plus de 46 tonnes de cocaïne destinée au marché européen ont été saisies, alors que les années précédentes le niveau des saisies, pour l'ensemble du continent, ne dépassait pas la tonne¹⁹.

L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE MAGHREB : ZONES GRISSES DE TRANSIT

Si l'aire occidentale de l'Afrique n'est pas encore atteinte par la flambée de violence qui affecte des pays comme le Mexique ou le Salvador, il n'en reste pas moins que des signes inquiétants se font jour, traduisant un enracinement certain des phénomènes criminels liés à la cocaïne. Comme en Amérique latine, le crime organisé trouve un contexte favorable où les facteurs géographiques et environnementaux – zones côtières et désertiques dans l'hinterland continental – se mêlent aux facteurs historiques et politiques caractérisés dans la totalité des pays africains par la faiblesse d'institutions politiques marquées le plus souvent par la corruption et la pauvreté. Les trafiquants de cocaïne savent donc parfaitement profiter de la véritable *zone grise*²⁰ que forme une grande partie de l'Ouest africain, englobant l'est de la Mauritanie, le nord du Mali, le

18 | Chez les 15-64 ans, près de 14 millions d'Européens ont expérimenté la cocaïne, tandis que chez les 15-34 ans, en termes de prévalence, au cours des douze derniers mois, l'Espagne et le Royaume-Uni ont dépassé les États-Unis. Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport annuel 2010*, Lisbonne, 2010.

19 | ONU DC, *Le Trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest*, octobre 2008.

20 | « Zone de non-droit où la souveraineté de l'État ne s'exerce plus réellement et où des puissances criminelles, vivant de la guérilla, du terrorisme et/ou de trafics illicites (souvent les trois ensemble), exercent la réalité du pouvoir », in Pascal Gauchon et Jean-Marc Huissoud (coord.), *Les 100 mots de la géopolitique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008.

21 | OICS (Organe international de contrôle des stupéfiants), *Rapport 2010*, New York, 2011.

22 | L'archipel des Bissagos, situé au large du pays, est ainsi devenu un *hub* pour le transit de drogues.

23 | Voir l'enquête de Christophe Champin, *Afrique noire, poudre blanche. L'Afrique sous le coupe des cartels de la drogue*, André Versaille éditeur, 2010.

24 | On l'a vu notamment lors du G8 des ministres de l'Intérieur organisé à Paris en mai 2011 sous l'égide de Claude Guéant.

Niger et le sud de l'Algérie. Cet immense espace quasi désertique recouvert par le Sahel et le Sahara est une zone de prédilection des contrebandiers d'armes, des trafiquants d'êtres humains, voire des combattants islamistes tels que ceux d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Ce territoire du chaos, délaissé par des États de toute façon trop faibles, est donc propice au transit de drogues. L'actualité l'atteste puisqu'en novembre 2009 le nord-est du Mali a été le théâtre d'une opération encore exceptionnelle mais spectaculaire : l'atterrissage clandestin d'un Boeing 727, en provenance du Venezuela, transportant une dizaine de tonnes de cocaïne, disparues ensuite dans la nature.

La gouvernance politique des différents États de la région est bien évidemment affectée par tous ces phénomènes, le plus souvent sous la forme de la corruption (voir encadré), par les groupes criminels, des fonctionnaires des États par où transite la cocaïne. Le dernier exemple connu remonte à mars 2010 avec l'arrestation pour trafic de drogue de onze hauts fonctionnaires gambiens²¹. Cependant, la corruption peut toucher les sommets de certains États et prendre des formes paroxystiques comme en Guinée-Bissau²² où l'on a assisté, semble-t-il, à un véritable « narco-règlement de comptes » à la faveur de la tuerie organisée entre le président de la République, Joao Bernardo Vieira, et son chef d'état-major, Tagmé Na Waié²³. Tous ces faits, au vu de ce qui se passe en Amérique latine, laissent présager le pire pour l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb, en termes d'aggravation de la criminalité, de la corruption et des violences sur fond d'émergence ou de consolidation de guérillas *hybrides* du type AQMI, points de rencontre organisationnels entre la politique et le crime.

LA COCAÏNE : NOUVELLE DONNE POUR LA GOUVERNANCE DES ÉTATS D'EUROPE ?

Comme les États-Unis avec le Mexique, les pays européens ne peuvent rester indifférents devant ce qui est en train de se passer dans cette zone du monde²⁴ où certains d'entre eux exercent, du fait de leur passé colonial, une influence politique et économique certaine. En outre l'Europe, en tant que deuxième marché de la cocaïne dans le monde, est bien évidemment affectée par le développement mondial du trafic de cette substance, et pas seulement en termes de santé publique. Celui-ci favorise en effet sur son sol l'essor de groupes criminels susceptibles de menacer l'ordre public.

L'impact de la corruption liée aux drogues

« L'immense profit tiré du produit du commerce illicite de drogues est un puissant moyen de corruption. Les conséquences de la corruption peuvent être à la fois multiformes et profondes. La corruption menace la démocratie et le développement, compromet la bonne gouvernance et affaiblit les institutions sociales. La corruption liée aux drogues peut avoir un effet extrêmement préjudiciable sur la crédibilité et l'efficacité du système de justice pénale et ébranler l'état de droit. Elle peut également avoir une incidence néfaste sur la crédibilité et la légitimité d'autres institutions sociales. Elle alimente la méfiance du public envers l'action des secteurs tant public que privé et peut avoir un effet dévastateur sur le développement économique et social d'un pays.

« Si on ne l'arrête pas, la "petite" corruption peut gagner l'ensemble des institutions sociales. Une fois qu'elle devient systémique et institutionnalisée, il est facile pour les agents publics de participer à diverses formes d'extorsion et de racket de protection. Il n'est guère exagéré de dire de ces formes de corruption qu'elles sont la source d'une crise majeure qui nécessite une attention immédiate. L'expérience a montré la gravité de ce danger. De nombreux exemples illustrent les conséquences catastrophiques de la corruption liée aux drogues sur l'État et ses institutions. Dans certains cas, ce type de corruption a des effets préjudiciables sur l'ensemble du système politique d'un pays.

« La corruption peut être à la fois un produit et une cause de la défaillance des mécanismes de gouvernance. Elle se développe lorsque les politiques et les réglementations la favorisent et lorsque les institutions de contrôle sont faibles. Elle peut donc être considérée comme la conséquence directe de mécanismes de gouvernance et d'institutions inadéquats, illégitimes ou inefficaces à plusieurs niveaux. L'inverse est également vrai : la corruption

peut saboter ces institutions de même que les fonctions essentielles de gouvernance qu'elles exercent. « Les pays touchés par de graves problèmes de trafic de drogues sont particulièrement exposés aux agissements des groupes criminels organisés. Le commerce illicite de drogues peut avoir un effet déstabilisant sur l'économie nationale, le processus politique et la société civile. La corruption politique, le népotisme et le clientélisme permettent aux groupes criminels d'avoir la mainmise sur certains groupes de population, ainsi que sur le processus politique. Les trafiquants de drogues trouvent des moyens de s'introduire dans ce processus en échangeant des votes contre des faveurs. Le clientélisme pratiqué par certaines organisations criminelles, avec ou sans le concours d'hommes politiques, peut avoir de profondes répercussions sur la vie politique d'une communauté. Les problèmes susmentionnés, qui sont très complexes, montrent la nécessité de vastes initiatives visant à prévenir la corruption liée aux drogues par l'autonomisation des populations, l'éducation et les réformes institutionnelles. Face à ce type de corruption et aux effets dévastateurs qu'elle a sur la société, il est inacceptable d'abdiquer et de nier la réalité. Les gouvernements doivent clairement adopter des mesures fortes pour prévenir et combattre la corruption. Paradoxalement, ce sont les gouvernements déjà infiltrés et affaiblis par la corruption liée aux drogues ou d'autres types de corruption qui sont les moins susceptibles d'adopter des mesures anticorruption efficaces. »

SOURCE : ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS (NATIONS UNIES), EXTRAIT DU **RAPPORT 2010**, PARU EN MARS 2011.

La nouvelle « narco-économie-monde » tend en effet à reconfigurer le paysage intérieur du crime organisé en permettant à certains acteurs, anciens et nouveaux, de connaître une nouvelle vigueur : mafia comme la 'Ndrangheta²⁵ en Italie ; groupes criminels colombiens, et de plus en plus mexicains, mettant en place en Espagne des laboratoires de seconde extraction de cocaïne²⁶ ; bandes criminelles spécialisées dans l'importation de résine de cannabis marocaine en France. Les règlements de comptes pour le contrôle du marché de la cocaïne entre gangs qui ont lieu à Madrid, Milan ou Marseille montrent en tout cas que le continent européen n'est pas indemne des phénomènes criminels consubstantiels à l'économie de la cocaïne. Les effets potentiellement destructeurs des activités liées au blanchiment d'argent et à la corruption²⁷ constitueront des défis majeurs pour les États dans les années à venir. ■

25 | Premier importateur de cocaïne en Europe via ses connexions en Colombie où elle est implantée. Voir Stéphane Quéré, *La 'Ndrangheta. Enquête au cœur de la plus puissante des mafias italiennes*, La Manufacture de livres, 2009.

26 | EMCDDA (European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction), Europol, *Cocaine: a European Union perspective in the global context*, sous la direction de Laurent Laniel, Lisbonne 2010.

27 | Voir à ce sujet Nacer Lalam, « Argent de la drogue : blanchiment et mondialisation financière », *Drogues, enjeux internationaux*, n° 2, octobre 2011, téléchargeable sur le site de l'OFDT.



